



E-Module



PAD

MODULE
PANOPLIE
ADOUCCISSEUR



Notice
d'installation

FABRICATION
FRANÇAISE





E-Module



E-Module propose des solutions hydrauliques brevetées, pouvant être posées dans un délai très court. Les modules sont transpalettisables et grutables.

Le module PAD inclut l'ensemble de la robinetterie, prêt à raccorder à l'adoucisseur de votre choix.

Il permet un raccordement en phase avec la réglementation en vigueur.

Généralement installé après un module DSA (Distribution Sanitaire), celui-ci aura pour rôle la distribution d'eau froide adoucie.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS	6
1.1 Transport et stockage	6
1.2 Symboles utilisés dans ce document	7
1.3 Qualification du personnel pour le réglage, l'utilisation et l'entretien	7
1.4 Caractéristiques de l'eau	7
HOMOLOGATIONS	7
2.1 Conditions réglementaires d'installation pour la France	7
2.2 Conditions réglementaires d'installation autres pays	7
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	8
3.1 Dimensions	8
3.2 Passage de porte	9
3.3 Conditions d'utilisation	9
3.4 Composition du module	9
INSTALLATION	10
4.1 Composition du colis	10
4.2 Manutention du module	10
4.3 Raccordement hydraulique	12
4.4 Schéma hydraulique	12
4.7 Raccordement du module	13
MISE EN SERVICE	23



AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL AVANT D'INSTALLER, DE MAINTENIR ET D'UTILISER LE MODULE. IL CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ.

E-MODULE se réserve le droit de modifier les caractéristiques du matériel décrites dans ce manuel à tout moment et sans préavis.



Les modules sont livrés soit en version droite, soit en version gauche.
Il n'est pas possible de transformer une version droite en gauche, et inversement.

	LAC	FMA	HBP	DSA	PAD	REM	ACC LAC	DCH	HPE	LC
Développement à droite	→	→	→	←	←	=	=	=	=	=
Développement à gauche	←	←	←	→	→	=	=	=	=	=



Choisir la version droite



Choisir la version gauche



Pas de sens à préciser.
Adaptable en version gauche et droite

1.1 TRANSPORT ET STOCKAGE

À la réception :

- En présence du transporteur : contrôler attentivement l'aspect général des emballages et des appareils.
- En cas de litige : formuler par écrit (en recommandé avec accusé de réception) les réserves opportunes au transporteur sous 48h et adresser une copie de ce courrier au service clients.

Le Module :

- Ne doit pas être gerbé,
- Doit être entreposé dans un lieu dont la température est supérieure à 0°C et inférieure ou égale à 40°C, et dont l'humidité relative est comprise entre 5% et 95%.
- Doit être protégé de l'humidité.



1.2 SYMBOLES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT



INFORMATION : Ce symbole met en évidence les remarques.



ATTENTION : Le non-respect de ces consignes entraîne le risque de dommages à l'installation ou à d'autres objets.



DANGER : Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures et dommages matériels graves.



DANGER : Le non-respect de ces consignes peut causer des électrocutions.

1.3 QUALIFICATION DU PERSONNEL POUR L'INSTALLATION ET LE RÉGLAGE

Les opérations concernant l'installation, le réglage et l'entretien des modules doivent être effectuées par un professionnel qualifié et habilité conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1.4 CARACTÉRISTIQUES de L'EAU

Les règles suivantes s'appliquent dès la mise en service des modules et restent valables jusqu'à la fin de vie du produit. Cf 3.3 Conditions d'utilisation en page 9.

HOMOLOGATIONS

2.1 CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION POUR LA FRANCE

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

DTU 65.11 Chauffage

DTU 60.1 Sanitaire

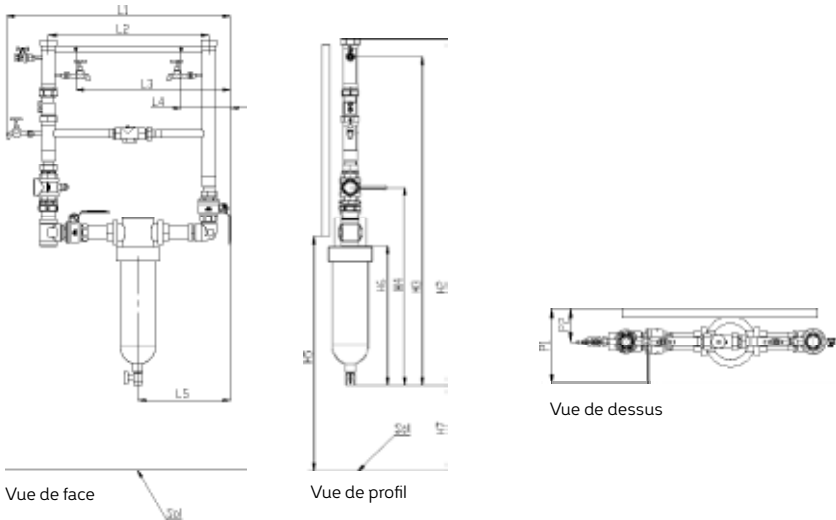
2.2 CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION POUR LES AUTRES PAYS

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur dans le pays d'installation.



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

3.1 DIMENSIONS



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

	H2	H3	H4	H5	H6	H7	P1	P2	L1	L2	L3	L4	L5
D32	1215	1145	694	750 ±20	453	270 ±20	265	115	688	450	433	238	163
D42	1456	1386	866	703 ±20	588	82 ±20	265	115	938	670	634	380	194
D54	1460	1386	826	764 ±20	580	145 ±20	265	115	938	670	647	388	207

Cotes en mm



3.2 PASSAGE de PORTE

Le module PAD passe par des portes de 700 mm de large.

3.3 CONDITIONS D'UTILISATION

	PAD
Pression de service max.	6 bar
Température ambiante min./max.	0°C / 40°C
Température d'utilisation max. (EFS)	95°C



Les modules PAD sont composés de pièces en laiton et en cuivre. Ils ne doivent pas être raccordés sur un réseau hydraulique en acier galvanisé pour éviter les effets d'électrolyse.

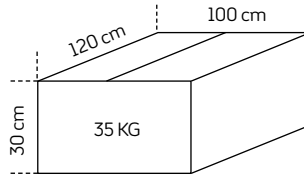
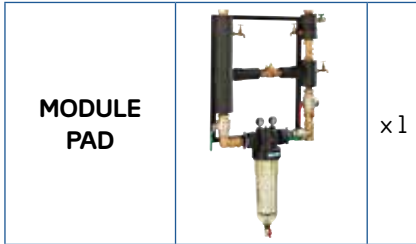
3.4 COMPOSITION du MODULE

	DÉSIGNATION	PAD32	PAD42	PAD54
DE SÉRIE	Châssis	Tubulure acier peint - fixation murale		
	Réseau hydraulique	Cuivre Ø32	Cuivre Ø42	Cuivre Ø54
	Vanne d'isolement NF, Vanne 3 voies de Bypass, Clapet EA.	DN32	DN40	DN50
	Filter à cartouche 25 microns	DN32	DN50	
	Robinet de prélèvement	DN15 - Flambable		
	Vanne NF. Remplissage TH 0°f	DN20		
	Vanne de cépage	DN32		
	Calorifuge	Mousse élastomère - Épaisseur 13 mm		



INSTALLATION

4.1 COMPOSITION DU COLIS



4.2 MANUTENTION du MODULE

À l'aide du schéma de principe et du schéma d'implantation, commencer à positionner le module.

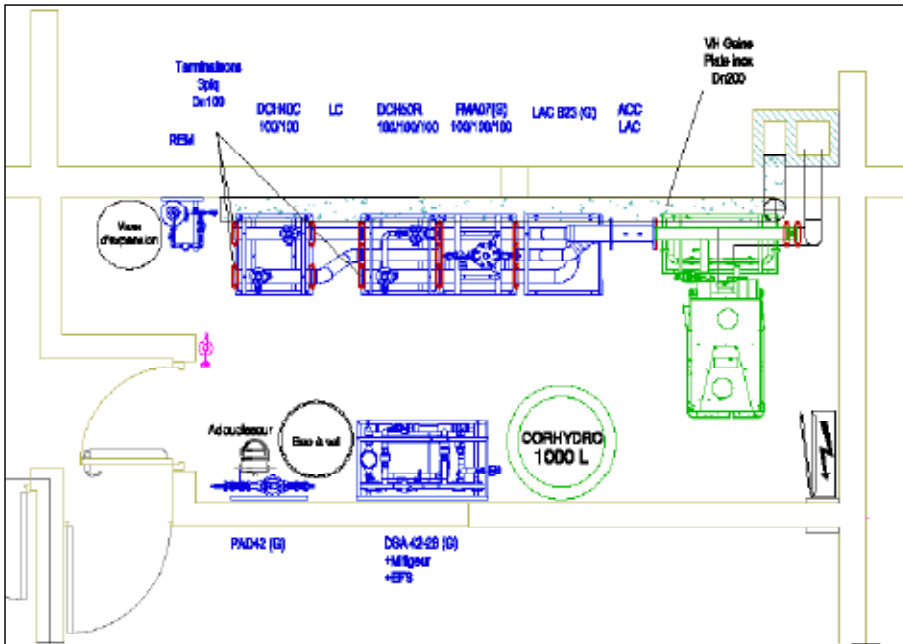
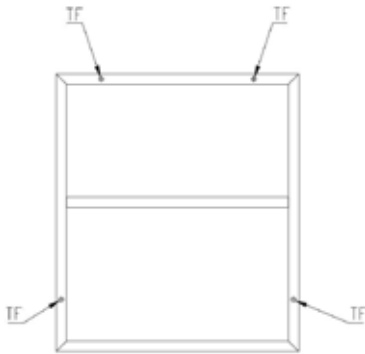


schéma d'implantation



Le module PAD nécessite d'être fixé au mur. Les chassis sont munis de 4 trous diamètre 13 mm (TF) afin de passer une vis, tirefond, etc.

Sortir le module de son emballage. Prendre le module et le positionner verticalement, entonoir vers le haut. Marquer l'emplacement des trous de perçage. (TF)



Afin d'éviter le mal de dos, la manipulation du module nécessite d'être à deux personnes





Le module doit être positionné à l'aide d'un niveau à bulle. Utiliser le châssis comme surface de référence. Veiller à ce que la purge du filtre soit accessible et ne soit pas en contact avec le sol. Les robinets de puisage à bec lisses doivent être à une hauteur mini de 80cm du sol



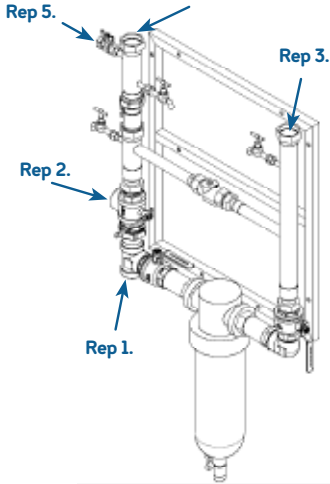
Une fois les trous repérés, percer le mur. Utiliser la fixation adaptée au type de mur : cheville béton, tirants, etc. de diamètre M10.

Une fois le module fixé au mur, procéder aux raccordements hydrauliques.





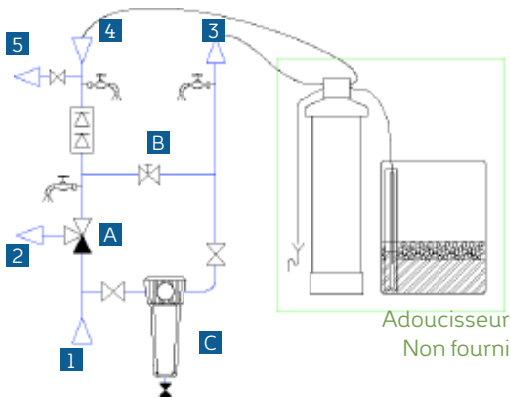
4.3 MISE EN PLACE du MODULE



Le module PAD nécessite d'être raccordé à 5 éléments :

- **Rep 1.** Arrivée EF amont - Bâtiment
- **Rep 2.** Départ Eau adoucie aval - Bâtiment ou module DSA
- **Rep 3.** Entrée adoucisseur
- **Rep 4.** Sortie adoucisseur
- **Rep 5.** Vers module REM (Remplissage). TH 0 °f

4.3 SCHÉMA HYDRAULIQUE



- 1 Arrivée EF
 - 2 Départ eau adoucie vers bâtiment ou module DSA
 - 3 Entrée adoucisseur
 - 4 Sortie adoucisseur
 - 5 Entrée module REM TH 0 °f
- A Vanne Bypass
B Vanne de cépage
C Filtre à cartouche



4.5 PRÉPARATION ET MISE EN PLACE DE MODULE



Raccordement de l'arrivée d'eau froide (eau de ville) **Rep 1.**



Raccordement du départ eau adoucie vers arrivée d'eau froide du module DSA ou vers départ réseau. **Rep 2.**



Raccordement de l'entrée et de la sortie de l'adoucisseur **Rep 3.** et **Rep 4.**



Raccordement vers module REM ou réseau de remplissage chauffage **Rep 5.**

Raccordement eau froide du REM Ø20/27mm Femelle



L'installation est ainsi finalisée.



MISE EN SERVICE

Cf. Notice d'utilisation et d'entretien.





E-Module

21 avenue Georges Politzer

78190 TRAPPES

Tél : 01 30 16 00 00

www.e-module.fr